

## **Quelques règles à retenir**

**Tout patient est à la recherche de calme et de conditions propices à un prompt rétablissement. Dès lors que vous êtes admis(e) au centre de soins de suite et de réadaptation Le Pech du Soleil, vous devez vous conformer aux règles de vie suivantes, qui s'appliquent à tous les patients.**

### **Les visites**

Afin de ne pas gêner le personnel médical, paramédical, et le personnel de service dans son travail, les visites sont autorisées de 11h à 19h.

Hors des horaires d'ouverture de l'établissement, un interphone est disponible à l'entrée réservée aux ambulances.

Nous remercions les visiteurs de respecter les horaires de visite et de limiter leurs déplacements dans les services de soins afin de préserver le calme et le repos nécessaires aux patients.

### **Pas de pourboire**

Le personnel n'est pas autorisé à recevoir des pourboires.

### **Permission de sorties**

Les permissions de sortie sont autorisées sur avis médical de 12h à 19h en semaine et de 9h30 à 19h les dimanches et les jours fériés. Ne vous absentez pas sans autorisation du médecin. La clinique décline toute responsabilité en cas de sortie non autorisée.

### **Médicaments**

Afin d'éviter toute interaction médicamenteuse, la conservation et la consommation de médicaments autres que le traitement prescrit et délivré par la clinique sont interdites.

### **Alcool et produits stupéfiants**

L'introduction, la détention, l'échange et la consommation dans l'enceinte de l'établissement de produits dangereux, toxiques ou illicites et notamment l'alcool et les drogues sont strictement interdites.

### **Tabac**

Le décret du 15 novembre 2006 consacre l'interdiction de fumer dans les lieux fréquentés par le public.

### **Animaux**

Par mesure d'hygiène, aucun animal n'est autorisé dans les locaux de la clinique.

### **Consignes incendie**

Le Centre respecte toutes les dispositions réglementaires en vigueur en matière de sécurité incendie. Les consignes d'évacuation des locaux sont affichées dans tous les lieux communs.

### **Sécurité et prévention**

Ne branchez aucun appareil électrique sur les prises de chambres saufs radio et petits appareils multimédias (chargeur téléphone, PC portable).